

# Formation. La Dasen et le collège de Marigny à l'unisson

## Un collège manchois symbole d'inclusion

« **LORS** de l'épreuve Run and bike du 17 mars dernier, on ne distinguait pas les élèves handicapés de leurs camarades. » Cette image d'inclusion présentée par Clarisse Outters, principale du collège Jean-Monnet de Marigny, illustre le propos tenu lundi dans l'établissement par Sandrine Bodin, directrice académique des services de l'Éducation nationale : « Le collège Jean-Monnet est un exemple d'inclusion. Et inclusion signifie accueil de tous les enfants quels que soient leurs particularités, leurs envies et leurs projets. »

Ainsi, parmi les 345 élèves, on ne parle pas des quatorze jeunes d'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) ni des dix pensionnaires de l'IME Idris AAJD (Institut médico-éducatif, aide aux adultes et jeunes en difficulté) mais des 5<sup>es</sup> ou des 4<sup>es</sup> C dont ils suivent le programme complet.

### Forte motivation des enseignants

« Les professeurs ont été informés et formés en amont de la formation dans laquelle ils se sont engagés. Ils sont titulaires du Cappein soit le Certificat d'aptitude à la pratique pédagogique de l'école inclusive. Leur investissement dans l'originalité pédagogique, leur savoir-faire, est souvent payé de retour comme en témoignait un professeur qui avait vérifié l'effet sur toute la classe d'une nouvelle version sonore de ses cours », témoigne Clarisse Outters.

Autre heureuse conséquence, les parents des classes Ulis et de l'unité externalisée d'Idris s'engagent dans les associations de parents d'élèves.

### Évolution de l'école inclusive

« Il faut compter dans le département trois unités locales externalisées supplémentaires à chaque rentrée. Pour répondre à cette évolution, les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) vont pouvoir exercer une véritable carrière dans l'Éducation nationale avec grille de salaires, contrat de travail à durée indéterminée et un im-

portant programme de formation. Quelque 1 200 jeunes sont actuellement accompagnés par ces AESH », annonce Sandrine Bodin.

#### Les partenaires de l'Éducation nationale

« Nos équipes mobiles au service des handicapés sont implantées dans les écoles et accompagnent les professeurs », précise Nathalie Breuil, inspectrice de l'ARS (Agence régionale de santé).

« Le recensement des nouveaux cas d'élèves pas encore accompagnés est effectué par la maison départementale des personnes handicapées dont l'objectif est d'amener les jeunes à l'autonomie. Au Département de la Manche, le dossier de l'école inclusive n'est pas un dossier à part », rappelle Adèle Hommet, vice-présidente de l'institution départementale chargée des collèges, de la jeunesse et des sports.



Cédric Legigan, directeur d'Idris, Nathalie Breuil, Maryse Savary, conseillère pédagogique, Sandrine Bodin, Adèle Hommet et Clarisse Outters.